



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
AVENANT N° 7

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON *Sources de Lumière*

Z.A. Les Iscles

B.P. 2

04170 SAINT ANDRE LES ALPES

Représenté par son Président LAUGIER Maurice, habilité par délibération en date du 25 février 2025

B - Identification du délégataire

EURL NORDIC RATERY

Route du Col des Champs

04370 COLMARS LES ALPES

Représenté par Monsieur DAUMAS Nicolas

C - Objet de la Délégation de Service Public

■ Objet de la DSP :

Contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation du site multi-activités de Ratery

■ Début d'exploitation : 08/11/2021

■ Durée d'exécution de la DSP : 5 ans

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Par la délibération n°2121-05-20 du 28 septembre 2021, le Conseil Communautaire a approuvé le choix de l'EURL NORDIC RATERY comme délégataire pour l'exploitation du site multi-activités de Ratery, situé sur la commune de Colmars-les-Alpes.

Dans le cadre du développement du domaine de Ratéry, la Communauté de communes a procédé à la création d'un espace ludique. L'aménagement de ce nouvel espace a nécessité l'acquisition de matériel pédagogique ainsi que d'équipements de biathlon. Par ailleurs, le dispositif de sécurité a été complété par l'ajout de deux banderoles signalant la fermeture du site, d'un sac d'intervention destiné aux secours et de deux filets pour l'espace luge. En conséquence, la modification du contrat a pour objet la mise à jour de l'annexe 3 relative à l'inventaire de Ratéry.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant de la délégation de Service Public :

(Cochez la case correspondante.)

☒ Non

☐ Oui

E - Signature du délégataire

Ale.....

Signature de la personne ayant le pouvoir d'engager la société

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Saint André les Alpes, le 2026

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)